REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de LOIR-et-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de SUEVRES

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

Date de la convocation	*afférents au conseil municipal*	*en exercice*	*présents*	*qui ont pris part à la délibération*
29/08/2019	*19*	*18*	*14*	*18*

L'an deux mille dix-neuf et le cinq du mois de septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe LAMOUREUX, Maire.

Présents : M. Philippe LAMOUREUX, M. Jean-Robert HOUDIN, Mme Lydie BORDEAU, Mme Monique ZEPHIRIN, Mme Sylvie ROBINEAU, Mme Annie-Claude LEMAIRE, M. Frédéric DEJENTE, M. Jean-Marc LEROUX, Mme Mélanie FERREIRA, M. Olivier LAROCHE, Mme Florence BOISSET, M. Raphaël PILLEBOUE, M. Roger Pierre FERREIRA, Mme Maryse PRETS

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme Suzanne BRETON a donné pouvoir à M. Raphaël PILLEBOUE
M. Jean-Yves LESIMPLE a donné pouvoir à Mme Annie-Claude LEMAIRE
Mme Céline TREMBLIN-TRUBERT a donné pouvoir à M. Jean-Marc LEROUX
Mme Annick DENIS a donné pouvoir à M. Frédéric DEJENTE

Secrétaire : M. Raphaël PILLEBOUE

DELIBERATION D 19 09 75	**MOTION CONTRE LA FERMETURE DES TRESORERIES DE PROXIMITE**

La Direction générale des finances publiques projette d'organiser une profonde restructuration de son réseau d'implantations sur l'ensemble du territoire national pour permettre d'absorber les 15000 à 30 000 suppressions d'emplois redoutées d'ici la fin du quinquennat du Président de la République.

40 000 emplois ont déjà disparu dans cette administration depuis 2002.

Les directions locales finalisent actuellement un plan de suppressions des trésoreries de proximité et de regroupement de services, éloignant toujours plus les usagers du service public.

Dans le Loir-et-Cher, dans les trois dernières années, six trésoreries ont déjà fermé : Salbris, Selles/Cher, Veuzain, Marchenoir, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Aignan, qui se rajoutent à celles qui avaient déjà disparu, Beauce-la-Romaine, Mennetou/Cher, Herbault, Neung/Beuvron et Droué.

Dans le même temps, le service des impôts de publicité foncière de Romorantin et de Vendôme ont été fusionnés avec celui de Blois, le service des impôts des entreprises de Vendôme et de Romorantin vont disparaître d'ici deux ans.

Dans un courrier du 27 juin dernier, l'intersyndicale de la DDFIP 41 nous alertait de la volonté de la direction départementale des finances publiques de fermer toutes les trésoreries de proximité situées hors des sous-préfectures.

Les trésoreries de Mondoubleau, Morée, Montrichard, Mer, Bracieux, Contres et Lamotte-Beuvron sont concernées.

Ces restructurations auront nécessairement un impact sur l'appui et le conseil délivrés par les comptables publics aux communes.

Accusé de réception en préfecture
041-214102527-20190905-COMSUE-75-2019-DE
Date de télétransmission : 11/09/2019
Date de réception préfecture : 11/09/2019

Les usagers devront par ailleurs rejoindre les centres urbains pour pouvoir se rendre dans les services de la DGFIP à même de les assister pour accomplir leurs formalités administratives. Ces services, déjà surchargés, connaissent par ailleurs une réduction des horaires d'ouverture au public.

Les services dématérialisés ne sont pas accessibles à toutes les populations et dans tous les territoires.

Ces mesures traduisent, une fois de plus, l'abandon par l'État des territoires ruraux alors même que le besoin de services publics de proximité et de qualité n'a jamais été aussi prégnant.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les projets émis par le ministre de l'action et des comptes publics et du Directeur départemental des Finances Publiques de Loir-et-Cher,

Vu la volonté de la DGFIP de procéder à la fermeture de la majorité des trésoreries de proximité,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 6 abstentions,

- décide de :

- s'opposer fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural.
- exiger le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue des comptes des collectivités locales et des établissements publics locaux.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Et ont signé au registre les membres présents,
Publié le 11/09/2019
Transmis au représentant de l'état,
Le 11/09/2019
Acte certifié exécutoire
Le Maire : Philippe LAMOUREUX

MAIRIE DE SUEVRES (L.-et-Cher)

Pour extrait certifié conforme,
Suèvres, le 11/09/2019
Le Maire : Philippe LAMOUREUX

MAIRIE DE SUEVRES (L.-et-Cher)

Accusé de réception en préfecture
041-214102527-20190905-COMSUE-75-2019-DE
Date de télétransmission : 11/09/2019
Date de réception préfecture : 11/09/2019